

Nomination : bonne chance, Claudia !

Autor(en): **Kaufmann, Claudia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Egalité : dernières nouvelles



● Le 12 juin, par 64,9 % des votants, participation de 41,4 %, le peuple suisse a refusé l'initiative sur l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les femmes et à 62 ans pour les hommes.

● A Appenzel RE, pour la première fois, le gouvernement s'est prononcé à l'unanimité en faveur du droit de vote pour les femmes. Il estime que les places de Trogen et Hundwil seraient assez grandes pour accueillir une landsgemeinde élargie aux femmes. Mais il n'a pas pris position sur la question du maintien ou non de la Landsgemeinde. Ce sera l'affaire du Grand Conseil dans le courant de l'automne, sur proposition du gouvernement.

● La commission du Conseil des Etats a commencé à réviser la loi sur la citoyenneté. Le but de cette révision est de mettre sur le même pied les Suisses et Suissesses qui épousent un étranger ou une étrangère. FS aura l'occasion de reparler de cette question.

● En 1987, les salaires féminins ont augmenté légèrement plus que les salaires masculins : 2,6 % contre 2,5 % chez les ouvriers, 2,8 % contre 2,1 % chez les employés. En moyenne, l'écart reste cependant encore de 32 %. L'OFIAMT estime que ce n'est pas l'effet de la discrimination contre les femmes, mais des caractéristiques inhérentes à l'emploi féminin : choix professionnels, formation, qualifications. Il relève que 46 % des ouvrières, contre 10 % des ouvriers, n'ont pas de formation. Chez les employés, 51 % des hommes et 22 % des femmes ont des qualifications supérieures.

L'OFIAMT reconnaît tout de même que « l'état civil » est aussi un des facteurs qui désavantagent les femmes... Oh ! qu'en termes pudiques ces choses-là sont dites !

● On peut noter certains succès dans le domaine de la **promotion professionnelle** des femmes. La charte « Des paroles aux actes » a été signée par 49 entreprises, dont les chimiques de Bâle, Migros, l'administration fédérale, quatre cantons, Zurich ville et Bienne, Swissair, les grandes banques, la fabrique de biscuits Kambly (qui a édité une intéressante brochure sur sa prise de conscience depuis qu'elle appartient à « Des paroles aux actes ».) Un groupe romand va démarrer cet automne, avec une douzaine de participants. Mais la secrétaire de l'Union syndicale suisse, Ruth Dreifuss, pense qu'il faudra veiller à ce que l'initiative ne dérape pas et ne soit pas utilisée plus au bénéfice de l'image de marque de l'entreprise qu'au bénéfice des femmes.

● La Chambre économique de Bâle (Volkswirtschaftsbund) a fait une enquête auprès de 290 entreprises avec 40 000 employés sur la **position des femmes-cadres**. En bref, quelques conclusions :

- la situation s'améliore ; il appartient aux femmes de mieux saisir leur chance ; les efforts doivent se poursuivre, notamment en ce qui concerne le retour à la profession ;
- il y a toujours davantage de jeunes filles qui choisissent des professions « masculines »* ;
- les femmes ne font pas suffisamment usage des possibilités que leur offre l'électronique, il y a trop peu d'étudiantes ingénieurs en

Depuis la votation de 1981, les choses avancent... lentement.

électronique, physique et informatique.

* Le Bureau de la condition féminine du Jura offre une prime de 1000 francs aux filles qui terminent leur apprentissage dans une profession « masculine ».

tion publique a accepté à une forte majorité une résolution stipulant que les femmes doivent être représentées dans les organes directeurs au prorata du nombre des membres féminins.

● Au mois de juin, le congrès du syndicat de la fon-

Perle Bugnion-Secretan

Nomination

Bonne chance, Claudia !

Les féministes suisses ont de quoi se réjouir. La nomination de Claudia Kaufmann à la tête du tout nouveau Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes est une excellente nouvelle, parce qu'il s'agit là d'une personnalité au féminisme bien trempé, depuis longtemps à l'écoute des femmes de ce pays. Auteure d'une thèse de droit sur l'égalité, Claudia Kaufmann était depuis 1985 chef du service des questions féminines à l'Office fédéral de la culture et secrétaire de la Commission fédérale pour les questions féminines.

Le Bureau de l'égalité, qui comptera trois autres collaboratrices (ou collaborateurs) de-



Claudia Kaufmann.

vrait donner le coup d'envoi à ses activités dans trois ou quatre mois. Nous aurons bien sûr l'occasion d'en reparler. Pour l'instant, contentons-nous de féliciter Claudia Kaufmann et de lui souhaiter bonne chance dans un poste qui représente un véritable défi.